

Initiatives ministérielles

[Traduction]

Puisque aucune affaire ne sera soumise à la Chambre entre quatorze et quinze heures, celle-ci pourrait donc alors ajourner ses travaux.

Questions et commentaires. Débat.

L'hon. Warren Allmand (Notre-Dame-de-Grâce): Monsieur le Président, comme on l'a indiqué, nous débattons aujourd'hui d'une motion proposant l'ajournement du Parlement pour une période de quatre semaines. Le fait que le gouvernement souhaite ajourner ses travaux au moment où le pays est confronté à autant de graves problèmes nous montre bien à quel point il est incapable de relever ces défis et qu'il n'a pas la compétence et la volonté voulues pour ce faire.

Notre pays traverse une grave récession qui se traduit par un taux de chômage très élevé, l'unité du Canada est compromise dans de nombreuses provinces, un climat d'instabilité règne au Moyen-Orient et en Europe de l'Est, la famine sévit en Afrique, tous des facteurs qui ont une incidence sur la paix et la sécurité mondiales. De nombreux problèmes autochtones demeurent non résolus même s'ils devaient être réglés après avoir fait la manchette l'an dernier, lors des événements survenus à Kanesatake, à Kahnawake et dans d'autres endroits du pays. Mais nous voilà presque un an plus tard et peu de progrès ont été réalisés.

Il semble donc que le gouvernement n'ait aucun programme, aucune politique ou aucune mesure pour résoudre ces questions et qu'il a par conséquent décidé d'ajourner les travaux de la Chambre pour quatre semaines.

Examinons donc l'économie pour commencer. Nous sommes aux prises avec la pire récession depuis 1982. Des données récentes sur le chômage indiquent que 10,5 p. 100 des Canadiens sont sans emploi. C'est donc dire que 1,4 million de Canadiens sont sans travail. Les ventes au détail ont chuté radicalement. Les mises en chantier ont considérablement baissé tandis que les faillites ont augmenté énormément.

On pourrait peut-être soutenir que cette récession, que cette situation que je viens de décrire, est attribuable à des fluctuations économiques normales, mais un très grand nombre d'experts pourraient aussi répondre que la situation ne serait pas aussi grave, même avec ces fluctuations économiques, si le gouvernement n'avait pas délibérément adopté certaines politiques qui ont eu pour effet d'aggraver les choses.

Nous pourrions tout d'abord parler de la taxe sur les produits et services. Que vous soyez d'accord ou non, pratiquement tout le monde, pratiquement tous les spécialistes ont indiqué que le moment était mal choisi pour imposer une taxe comme celle-là puisque le pays s'engageait dans une récession. Des gens sans emploi et des gens qui ont vu leur salaire gelé doivent donc payer des taxes supplémentaires. Que font-ils? Ils réduisent leurs dépenses de consommation ainsi que leurs investissements. L'économie s'en ressent durement, et la récession s'aggrave.

Le libre-échange est un autre facteur qui a provoqué des mises à pied et du chômage. Le gouvernement et le Conseil économique du Canada ont tout deux prévu que l'Accord de libre-échange serait désastreux pour un grand nombre d'industries et ont, par conséquent, recommandé et envisagé la création de programmes d'adaptation pour compenser les effets du libre-échange. Ces programmes se font toujours attendre, et il en résulte que nombre d'entreprises, et j'en mentionnerai quelques-unes tout à l'heure, ont dû fermer leurs portes et s'installer aux États-Unis. Ces fermetures ont surtout touché les régions industrielles du pays comme le sud de l'Ontario, Montréal et les grandes villes de l'Ouest.

Monsieur le Président, quand la création d'emplois allait bon train en 1984, en 1985 et en 1986, le premier ministre s'en est attribué le mérite. Je me souviens qu'au moment où les données sur l'emploi étaient rendues publiques il se levait et se vantait que si ces emplois avaient été créés, c'était grâce aux politiques et aux programmes de son gouvernement. Il disait qu'il avait créé ces emplois. Ce n'était pas le secteur privé, ce n'était pas la conjoncture internationale, ce n'était pas la productivité des travailleurs qui étaient responsables de la création de ces emplois, mais bien le premier ministre lui-même. C'est du moins ce qu'il prétendait. On n'a qu'à lire le hansard de l'époque pour s'en convaincre.

La tendance à la hausse de la création d'emplois a commencé en 1983, et non en 1984 ou en 1985. Elle s'est accélérée ces années-là, mais c'est en 1983 qu'elle a commencé. Quoi qu'il en soit, je voudrais faire ressortir le point suivant. Si le premier ministre avait les réponses en 1984 et s'il est vraiment responsable de la création d'emplois de 1984 à 1986, quelles solutions offre-t-il maintenant? S'il savait alors quoi faire pour créer des emplois, pourquoi n'en fait-il pas autant aujourd'hui?

C'est évident qu'il ne connaissait pas la solution et qu'il n'est pas responsable de la création d'emplois de 1984 à 1987. Il ne faisait que prendre le train en marche, car l'économie était en pleine croissance à cette époque.